

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE
France
Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

VENDING MACHINES COMPANY LTD
AVENUE ST VINCENT DE PAUL
MOTORWAY PAILLES 11221
BRN C14121217 VAT 27264389
11221 PAILLES
Maurice

Incoterm : DAP -

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3190X15 - CAFE NOIR X 15 GOB OP CARTONX 12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	0%	44,10	5	30%	154,35
3191X15 - CAFE NOIR SUCRE X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	45,18	5	30%	158,13
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	0%	50,00	10	30%	350,00
3126X15 - CAPPUCCINO CAFE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	52,02	10	30%	364,14
3130X15 - CAPPUCCINO CARAMEL X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	52,02	4	30%	145,66
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	0%	52,02	5	30%	182,07
3145X15 - POTAGE POULET PATES X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	0%	52,02	10	30%	364,14
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	0%	46,62	3	30%	97,90

Conditions de règlement: À réception de commande

Total HT 1 816,39

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Total TTC 1 816,39

Banque: Crédit agricole

Payé 1 816,39

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Reste à payer 0,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Versements déjà effectués

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Règlement Montant Type Num

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

03/10/2024 1 816,39 Virement bancaire

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)